DEL2023_03_029

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Présents : 28 Votants : 35 Accusé de réception en préfecture 093-219300472-20230329-DEL2023_03_029-DE Date de télétransmission : 31/03/2023 Date de réception préfecture : 31/03/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Xavier LEMOINE** — **Maire,** à la suite de la convocation adressée le vingt-trois mars deux mille vingt-trois.

PRESENTS:

M. LEMOINE, Mme HUART, M. SCHUMACHER, Mme PINTO, M. BARTH, Mme DIARRA, M. ARSLAN, Mme DA SILVA, M. CADIO, Mme SIBY, Mme GERARD, M. CHAINEY, Mme ETIENNE, Mme TERREN, Mme BOUKREDINE, Mme DUDEK, M. LAVALLEZ, Mme LAIDOUNI, M. MEDJALDI, M. PEDRO, M. CAUCHIE, M. SARACOZ, M. JOUSSET, M. BRICKX, Mme PLANET-LEDIEU, Mme RIBEAUCOURT, M. KECHAOU, M. YACHOU.

ABSENT(S) / PROCURATION(S):

M. GINAC (donne procuration à Mme HUART), M. DAHMOUNI (donne procuration à M. ARSLAN), Mme AHOUANGONOU (donne procuration à Mme DIARRA), Mme HASHAS (donne procuration à M. SCHUMACHER), M. DA CRUZ (donne procuration à Mme PINTO), Mme MARQUES (donne procuration à M. BARTH), M. KACHOUR (donne procuration à Mme RIBEAUCOURT).

Mme Sophie GERARD a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

(Direction Financière) – VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023

Sur proposition de Monsieur Arslan, rapporteur.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1, L. 2311-2, L. 2312-1, L. 2312-3 et L. 2312-4,

Vu la délibération n°DEL2023 02 004 du 15 février 2023 relative au Débat d'Orientations Budgétaires 2022,

Considérant le débat sur les orientations budgétaires effectué lors du Conseil Municipal du 15 février 2023 qui a fait l'objet ensuite d'un compte rendu synthétique des échanges et donné lieu ensuite à délibération,

Vu le rapport de présentation du projet de budget primitif de l'exercice 2023,

Considérant l'obligation de voter le Budget Primitif au plus tard le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte,

Après en avoir délibéré,

Il est proposé au Conseil Municipal:

1. D'adopter au niveau du chapitre le budget de la Ville de Montfermeil pour l'année 2023 s'équilibrant en recettes et en dépenses et se présentant comme suit :

TOTAL

Accusé de réception en préfecture 093-219300472-20230329-DEL2023_03_029-DE Date de télétransmission : 31/03/2023 Date de réception préfecture : 31/03/2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	11 760 006,88	0,00	12 540 035,30	12 540 035,30	12 540 035,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	22 005 907,00	0,00	22 500 000,00	22 500 000,00	22 500 000,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	. 0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 751 062,16	0,00	6 118 661,37	6 118 661,37	6 118 661,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	39 546 976,04	0,00	41 188 696,67	41 188 696,67	41 188 696,67
66	Charges financières	460 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
67	Charges spécifiques (3)	50 200,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	410 957,06		112 446,23	112 446,23	112 446,23
	es dépenses réelles de nnement	40 468 133,10	0,00	41 886 142,90	41 886 142,90	41 886 142,90
023	Virement à la section d'investissement (4)	8 029 743,59		3 668 278.99	3 668 278,99	3 668 278,99
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2,000 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre de nnement	10 029 743,59		5 768 278,99	5 768 278,99	5 768 278,99

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

50 497 876,69

47 654 421,89

47 654 421,89

47 654 421,89

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	235 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 237 374,00	0,00	2 760 038,82	2 760 038,82	2 760 038,82
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	5 787 070,00	0,00	5 767 405,00	5 767 405,00	5 767 405,00
731	Fiscalité locale	22 787 802,75	0,00	25 407 142,68	25 407 142,68	25 407 142,68
74	Dotations et participations (3)	12 581 974,00	0,00	12 636 321,39	12 636 321,39	12 636 321,39
75	Autres produits de gestion courante (3)	889 315,00	0,00	456 600,00	456 600,00	456 600,00
Total d	es recettes de gestion courante	44 518 535,75	0,00	47 327 507,89	47 327 507,89	47 327 507,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	5 695 372,00		96 914,00	96 914,00	96 914,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	50 222 907,75	0,00	47 424 421,89	47 424 421,89	47 424 421,89
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	330 000,00		230 000,00	230 000,00	230 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es recettes d'ordre de nnement	330 000,00		230 000,00	230 000,00	230 000,00
						1
	TOTAL	50 552 907,75	0,00	47 654 421,89	47 654 421,89	47 654 421,89

Accusé de réception en préfecture 093-219300472-20230329-DEL2023_03_029-DE Date de télétransmission : 31/03/2023 Date de réception préfecture : 31/03/2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellė	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	2 245 816,21	0,00	1 041 400,00	1 041 400,00	1 041 400,00
	204) (y compris opérations) (3)		20	1		
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	3 569 572,29	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	22 809 024,63	0,00	6 813 320,00	6 813 320,00	6 813 320,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	(4) Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	14 828 634,13	0,00	3 840 000,00	3 840 000,00	3 840 000,00
Total de	s dépenses d'équipement	43 453 047,26	0,00	11 694 720,00	11 694 720,00	11 694 720,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
13	Subventions d'investissement (3)	152 423,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 180 000,00	0,00	4 375 739,40	4 375 739,40	4 375 739,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	. 0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total de	s dépenses financières	5 632 423,00	0,00	4 677 339,40	4 677 339,40	4 677 339,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	200 550,49	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total de	s dépenses réelles d'investissement	49 286 020,75	0,00	16 572 059,40	16 572 059,40	16 572 059,40
	**************************************				. M	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	330 000,00		230 000,00	230 000,00	230 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total de	s dépenses d'ordre d'investissement	530 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
						.,2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 119 964,26	0,00	117 600,00	117 600,00	117 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	5 000 000,00	0,00	7 369 700,41	7 369 700,41	7 369 700,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	7 119 964,26	0,00	7 487 300,41	7 487 300,41	7 487 300,41
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 341 781,00	0,00	2 218 480,00	2 218 480,00	2 218 480,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	9 711 408,36	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
Total d	es recettes financières	13 378 189,36	0,00	3 343 480,00	3 343 480,00	3 343 480,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	200 550,49	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	20 698 704,11	0,00	11 030 780,41	11 030 780,41	11 030 780,41
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	8 029 743,59		3 671 278.99	3 671 278.99	3 671 278.99
	5 90 10 0 0 0 0 A S CAMP 04			U 1	1000	1/4
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 000 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,0
041	Opérations patrimoniales (10)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,0
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	10 229 743,59		5 971 278,99	5 971 278,99	5 971 278,9
	TOTAL	30 928 447,70	0,00	17 002 059,40	17 002 059.40	17 002 059.4

Accusé de réception en préfecture 093-219300472-20230329-DEL2023_03_029-DE Date de télétransmission : 31/03/2023 Date de réception préfecture : 31/03/2023

2. D'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite des conditions définies dans l'instruction M57.

Le Conseil Municipal a voté: à la majorité (30 voix POUR: M. LEMOINE, M. GINAC, Mme HUART, M. SCHUMACHER, Mme PINTO, M. BARTH, Mme DIARRA, M. ARSLAN, Mme DA SILVA, M. CADIO, Mme SIBY, M. DAHMOUNI, Mme GERARD, M. CHAINEY, Mme ETIENNE, Mme AHOUANGONOU, Mme TERREN, Mme BOUKREDINE, Mme DUDEK, M. LAVALLEZ, Mme LAIDOUNI, M. MEDJALDI, Mme HASHAS, M. DA CRUZ, Mme MARQUES, M. PEDRO, M. CAUCHIE, M. SARACOZ, M. JOUSSET, M. YACHOU; 2 CONTRE: M. BRICKX, Mme PLANET-LEDIEU; 3 ABSTENTIONS: Mme RIBEAUCOURT, M. KACHOUR, M. KECHAOU).

Le Secrétaire de séance, **Sophie GERARD**

CERTIFIE EXECUTOIRE

Le Maire,

Xavier LEMOINE

F 2 mois à N Tribunal

Transmis le 31 03 2023 Au Représentant de l'Etat Publié le 31 03 2023 Montfermeil, le 31 03 20

Pour le Maire, par délégation, Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93 100 Montreuil-sous-Bois.



Rapport de présentation du projet de budget primitif de l'exercice 2023

I. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUD VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPO	ORTS	II A	
	and the second s	DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	17 002 059,40	17 002 059,4	
	+	+	+	
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,0	
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)	
	=	0,00	= 0.0	
	Total de la section d'investissement (2)	17 002 059,40	17 002 059,	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	47 654 421,89	47 654 421,	
		+	•	
7 7	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,0	
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)	
	4	= 0.00	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	47 654 421,89	47 654 421,	
	TOTAL DU BUDGET (4)	64 656 481.29	64 656 481,	

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 47.6 M€

Les recettes de fonctionnement se résument ainsi :

Chapitre	Libellé Chapitre	Type de chapitre	BP21	BP22	BP 2023
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	REEL	150 000.00€	235 000.00 €	300 000.00€
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	ORDRE	15 000.00 €	330 000.00€	230 000.00€
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	REEL	2 479 600.00€	2 237 374.00 €	2 760 038.82 €
73	IMPOTS ET TAXES	REEL	25 779 796.00 €	28 442 616.75 €	30 124 547.68 €
731	FISCALITE LOCALES	REEL			1 050 000.00€
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	REEL	14 731 838.00 €	11 228 085.00 €	12 636 321.39 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	REEL	571 000.00€	515 150.00€	456 600.00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	REEL	25 000.00 €	9 000.00€	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	REEL		5 695 372.00 €	96 914.00 €
			43 752 234.00 €	48 692 597.75€	47 654 421.89 €



Les principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :

Nature (C)	Nature (L)	BP21	BP22	BP 2023
7411	DOTATION FORFAITAIRE	3 305 832.00 €	3 343 278.00 €	
74111	Dotation forfaitaire des communes			3 434 000.00 €
741123	Dotation de solidarite urbaine (DSU) des communes			5 255 000.00 €
741127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION (DNP) DES COMMUN			682 000.00€
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	4 877 944.00 €	5 005 983.00 €	
74127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	654 144.00 €	672 531.00 €	
7478	AUTRES ORGANISMES	1 756 000.00 €	1 506 367.00 €	
74788	AUTRES	*		
747888	AUTRES			1839419.00€

Nature (C)	Nature (L)	BP21	BP22	BP 2023
73111	Impots directs locaux	18 994 987.00 €	21 611 302.75 €	23 882 842.68 €
73211	Attribution de compensation			3 424 405.00 €
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	3 424 405.00 €	3 424 405.00 €	
73222	Fonds de perequation des ressources			
73222	FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-	2 217 904.00 €	2 230 409.00 €	
73331	Communes (FSRIF)			2 343 000.00 €
7381	TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	700 000.00 €	800 000.00€	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutatio			1 050 000.00 €

Faits marquants:

Les produits de service, du domaine et des ventes diverses, c'est-à-dire principalement les recettes perçues auprès des usagers (chapitre 70-produits de services, du domaine et ventes diverses) évolueront à la hausse entre le budget 2023 et le budget 2022, c'est-à-dire en tenant compte du réalisé de l'exercice en 2022 de 2.8 M€.

Les impôts « ménages » (chapitre 73-impôts et taxes et 731-Fiscalité locale) progressent de 10 % entre le BP2022 et le BP2023 du fait de plusieurs mécaniques :

- L'évolution du fonds de solidarité des communes de la région lle-de-France de 113 K€;
- La revalorisation des bases résultante de l'évolution de l'indice des prix à la consommation sera de 7.1% et contribuera à 2.27 M€ de recettes supplémentaires versus BP 2022, pour rappel lors du vote du budget primitif 2022 les bases fiscales n'étaient pas notifiées ;
- Il est rappelé que la municipalité ne fera pas évoluer en 2023 les taux de fiscalité.

Les autres prévisions de recettes qui composent le chapitre 73-impôts et taxes sont basées sur les réalisations de l'exercice 2022.



Concernant les dotations (chapitre 74-dotations, subventions et participations), les évolutions reprises dans le Débat d'Orientation Budgétaire (à partir du Projet de Loi des Finances) sont les suivantes :

- -la quasi-stabilisation de la Dotation Globale de Fonctionnement (+9k€ vs perçu en 2022 et +91K€ vs BP 2022);
- -le recul de la Dotation Nationale de péréquation (-29 K€ vs perçu en 2022 et +9 K€ vs BP 2022) ;
- -la progression de la Dotation de Solidarité Urbaine (+121 K€ vs perçu en 2022 et +249 K€ vs BP 2022);
- -la Dotation Politique de la Ville au titre de l'exercice 2023 ne fait pas l'objet d'une inscription par mesure de prudence et au regard de sa forte volatilité. Les recettes antérieures au titre de la DPV font l'objet d'inscriptions en reports ou de rattachements au titre du compte administratif de l'exercice 2022.

Le chapitre 75-Autres produits de gestion courante comprend entre autres les revenus des immeubles pour lesquels la prévision s'est référée aux recettes perçues au titre de l'exercice 2022.

Le montant de 96K€ au chapitre 78-reprise sur dotations aux amortissements et provisions fait l'objet d'une délibération spécifique présentée au conseil. Cette somme se compose de provisions antérieures relatives aux contentieux divers qui ne répondent plus aux critères pour le maintien de ces dernières (existence d'un risque et probable sortie de ressources). Les provisions devant faire l'objet d'ajustements réguliers, ces sommes ont donc été reprises. De nouvelles provisions au titre de risques réévalués ont été constitués en parallèle au chapitre 68-dotations aux amortissements et provisions pour 112K€.

B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 47.6 M€

Les dépenses de fonctionnement se dressent comme suit :

Chapitre	Libellé Chapitre	Type de chapitre	BP21	BP22	BP 2023
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	REEL	10 370 612.00 €	10 763 858.00 €	12 540 035.30 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	REEL	21 305 907.00 €	21 305 907.00 €	22 500 000.00 €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	REEL	0.00€	30 000.00€	30 000.00€
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	ORDRE	4 230 465.00 €	7 896 760.69 €	3 668 278.99 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	ORDRE	1 700 000.00€	2 000 000.00€	2 100 000.00€
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	REEL	5 340 250.00 €	5 706 615.00€	6 118 661.37 €
66	CHARGES FINANCIERES	REEL	550 000.00€	460 000.00€	570 000.00€
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	REEL	255 000.00€	118 500.00 €	15 000.00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	REEL		410 957.06€	112 446.23 €
			43 752 234.00 €	48 692 597.75€	47 654 421.89 €

Du fait principalement de l'évolution des fluides (+1.5 M€ vs CA 2022 et vs BP 2022) et d'un virement exceptionnel en 2022 (relativement aux reprises de provisions), le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement sera en retrait vs BP 2022 et s'élèvera à 3.7 M€ (soit un taux d'épargne brute de 11.7%). Il est la principale source d'autofinancement et correspond aux fonds propres en fonctionnement transférés en investissement et prévus au chapitre 023-virement entre sections.

Faits marquants:

Le budget de l'exercice 2023 consacré au chapitre 011-charges à caractère général sera supérieur au regard du budget total (BP+BS+DM) de l'exercice 2022 de 779 K€ (dont +1.5 M€ sur les fluides).



Libellé Chapitre
CHARGES À CARACTERE GENERAL

CA 2019

CA 2020

CA 2021 BP2

10 763 858.00 €

BUDGET TOTAL 2022 CA 2022 11 760 695.68 €

2 BP 2023 9 588 952.79 € 12 540 035.30 €

Ainsi, plusieurs explications viennent illustrer l'évolution du chapitre :

- Une évolution des dépenses affectées hors fluides de +1.5 M€ vs BP 2022 du fait de l'application d'un coefficient multiplicateur de 4 sur les dépenses de Gaz et de 1.8 sur les dépenses électriques ;
- Une inscription de 500 K€ au titre du lancement futur d'un marché visant à améliorer la propreté urbaine;
- La reprise des actions municipales post covid : son et lumière, festivités, animation culturelle ;
- Des frais structurels qui progressent par exemple du fait de l'ouverture de la structure la vie en herbe ou encore des contrats liés à la sécurité informatique.

Une attention particulière a été apportée à l'équilibre du budget de la section de fonctionnement afin de maintenir un niveau d'épargne suffisant (soit proche des 12%).

Les dépenses de personnels (chapitre 012-charges de personnels et frais assimilés) inscrites au budget primitif de l'exercice 2023 s'évalueront à 22.5 M€.

Au niveau national, la rémunération des agents de droit public a été fortement impactée en 2022 par diverses mesures de revalorisations :

- Reclassement indiciaire des agents de catégorie C au 1er janvier 2022, qui a entraîné avec le dispositif réglementaire de bonification d'ancienneté 157 avancements d'échelon de plus qu'en 2021 (284 au lieu de 127);
- Passage en catégorie B du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture au 1er janvier 2022 ;
- Revalorisations du SMIC ayant entraîné l'augmentation automatique de l'indice minimal de rémunération (1er janvier 343, 1er mai 352, celle du 1er août ayant été absorbée par l'augmentation de la valeur du point au 1er juillet);
- Revalorisation du point d'indice de 3,5 % au 1er juillet 2022, soit plus de 300 000 € sur 2022;
- Revalorisation des catégories B au 1er septembre 2022.

En 2023:

- Nouvelle revalorisation des catégories C avec indice minimal à 353;
- Versement du complément de traitement indiciaire pour les fonctions d'aide à domicile et de celle d'accompagnement socio-éducatif au sein du CCAS, avec effet rétroactif au 1er avril 2022 (7 agents concernés pour un coût brut en rappel depuis le 1er avril 2022 jusqu'au 31 mars 2023 de 17 225 €, 1 598 € brut par mois).

A sein de la collectivité :

- Nombreux recrutements sur postes vacants en 2022 et notamment de cadres (RH, VVN, Petite Enfance, Festivités, Vie des Quartiers, Services Techniques, Finances);
- Renforcement en 2023 de certaines fonctions (DSI, Culture, Technique, Commerce, Festivités, DIRPE, DRH) afin de répondre aux enjeux d'offre de service public.



L'évolution de 412 K€ sur le chapitre 65-autres charges de gestion courante entre le budget de l'exercice 2022 et le budget de l'exercice 2023 provient :

- Du la bascule des inscriptions historiques du chapitre 67 au chapitre 65 du fait du passage en M57 pour 53K€;
- D'une régularisation comptable à effectuer sur une subvention relative à l'école maternelle Coulon pour 288 K€.

La contribution au fonds de compensation des charges territoriales s'établira à 3 092 K€ et augmentera sous l'effet mécanique de la revalorisation des bases fiscales (soit +7.1 % comme abordé précédemment).

La contribution à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris est estimée à 660K€.

Le montant des charges financières (chapitre 66) est évalué en fonction de l'encours de dette pour s'établir à 570 K€.

Les provisions (chapitre 68-dotations aux amortissements et aux provisions) sont ajustées à concurrence d'une nouvelle estimation du risque :

- Provisions pour litiges d'urbanisme : 1 K€ ;
- Provisions pour créances douteuses : 111 K€.

Les opérations prévues au chapitre 042-opérations d'ordre transfert entre sections n'affectent pas l'équilibre budgétaire total. Elles comprennent les dotations aux amortissements pour 2.1M€.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 17 M€

Les recettes de la section d'investissement se présentent comme suit :

	1000				
Chapitre	Libellé Chapitre	Type de chapitre	BP21	BP22	BP 2023
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	ORDRE	4 230 465.00 €	7 896 760.69 €	3 668 278.99 €
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	REEL	0.00€	0.00€	0.00€
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	ORDRE	1 700 000.00 €	2 000 000.00 €	2 100 000.00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	MIXTE	700 000.00€	0.00€	200 000.00€
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	REEL	2 351 781.00 €	2 341 781.00 €	2 218 480.00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	REEL	1 486 299.00 €	0.00€	117 600.00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	REEL	12 117 570.00 €	6 959 451.31 €	8 197 700.41 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	REEL	1 000 000.00 €	1 000 000.00 €	300 000.00 €
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	REEL	950 000.00 €	200 000.00 €	
45412	TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE RECETTES	REEL			200 000.00 €
			24 536 115.00 €	20 397 993.00 €	17 002 059.40 €

Les faits marquants :



Le chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves comprend 2.0 M€ au titre du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée et 252 K€ au titre de la taxe d'aménagement.

L'inscription réalisée au chapitre 13 est relative au produit des amendes de police estimés à 117.6 K€. L'absence d'inscriptions relatives aux subventions d'investissement reçues s'explique par le report budgétaire des parts restantes à percevoir au titre des subventions notifiées. Ces dernières seront votées au budget supplémentaire.

Enfin certaines inscriptions sont équilibrées en dépenses et en recettes :

- Opérations pour compte de tiers (chapitre 45) sont estimées à 0.2K€ par exemple pour des opérations liées aux périls imminents;
- Dépôt et cautionnements (chapitre 27) estimés à 0.3 k€;
- Avances versées sur immobilisations estimés à 0.2 K€.

Le montant de l'emprunt d'équilibre s'élève à 8.2 M€.

B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 17 M€

Les dépenses de la section d'investissement se dressent comme suit :

Chapitre	Libellé Chapitre	Type de chapitre	BP21	BP22	BP 2023
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	ORDRE	5 000.00 €	330 000.00€	230 000.00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	MIXTE	700 000.00€	0.00€	200 000.00€
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	REEL	0.00€	0.00€	1 600.00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	REEL	3 725 000.00 €	4 180 000.00€	4 375 739.40 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	REEL	1 467 252.00 €	1 303 500.00 €	1 041 400.00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	REEL	9 870 312.00 €	11 386 693.00 €	6 813 320.00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	REEL	6 746 051.00 €	1 997 800.00€	3 840 000.00 €
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	REEL	72 500.00 €	0.00€	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	REEL	1 000 000.00 €	1 000 000.00 €	300 000.00€
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	REEL	950 000.00€	200 000.00€	200 000.00 €
			24 536 115.00 €	20 397 993.00 €	17 002 059.40 €

Le montant total des opérations d'équipement de 11.7 M€ se ventile sur les différents chapitres de la façon suivante :

Chapitre	Libellé Chapitre	BP 2023
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 041 400.00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 813 320.00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 840 000.00€

11 694 720.00 €



Les principales dépenses d'équipement hors Autorisations de programmes et crédits de paiements (dont le vote interviendra en cours d'année) sont les suivantes :

Projets majeurs en investissement			
LIEU / PROJET	Montant inscrit au BP 2023		
RESERVES FONCIERES	3 475 000.00 €		
TRAVAUX SUR DIVERS BATIMENTS	2 330 000.00 €		
ESPACES VERTS	258 000.00 €		
FLOTTE VEHICULE	300 000.00 €		
TRAVAUX SUR DIVERSES VOIES	2 520 000.00 €		
INVESTISSEMENTS LIES A LA	* 1 Marson 11 Marson 1		
SECURITE (POLICE)	119 300.00 €		
PROJETS INFORMATIQUES	400 000.00 €		

Les dépenses relatives aux opérations d'équipement suivies en AP/CP s'élèvent à 15.6 M€ et se présentent de la manière suivante :

90 J	1910	Montant des Crédits de paiement (CP)			
10.41	Montant de l'Autorisation de				
Intitulé du	Programme				
programme	(AP)	2023	2024	2025	2026
Programme Bâtiments	7 836 400.00 €	1 341 400.00 €	3 685 000.00 €	2 810 000.00 €	and at he is the
Programme voirie	7 783 000.00 €	660 000.00€	3 411 000.00 €	3 028 000.00 €	684 000.00 €
Total	15 619 400.00 €	2 001 400.00 €	7 096 000.00 €	5 838 000.00 €	684 000.00 €

Pour rappel, les crédits de paiements représentent les fractions annuelles prévues au titre des programmes et opérations.

Les crédits de paiements prévus en 2023 s'élèveront à 2M€ et comprendront :

- 540 K€ pour la première tranche des travaux de l'éclairage public ;
- 120 k€ d'études pour la rue Daniel Perdrigé ;
- 251 k€ pour la création de la salle de musculation au stade Henri Vidal ;
- 120 K€ au titre de la création du tiers lieu numérique ;
- 400 K€ au titre de l'aménagement du domaine Formigé ;
- 400 K€ au titre de l'extension de l'école maternelle éluard ;
- 130 K€ relativement aux études relatives à l'extension de l'élémentaire Joliot Curie.

Enfin, le remboursement en capital de la dette (chapitre 16-emprunts et dettes assimilés) représentera un montant de 4.4 M€.



IV. COUVERTURE DU REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE LA DETTE PAR DES RESSOURCES PROPRES DEFINITIVES

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 382 339,40	1 4 382 339,40
	nts et dettes assimilées (A)	4 350 739,40	4 350 739,40
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 350 739,40	4 350 739,40
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	31 600,00	31 600,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	25	a'
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	1 600,00	1 600,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	30 000.00	30 000.00

a"	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 382 339,40	0,00	0,00	4 382 339,40

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	8 286 758,99	III 8 286 758,99
	es propres externes de l'année (a)	2 518 480,00	2 518 480,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 968 480,00	1 968 480,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	250 000,00	250 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	00,0	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	00,00	0,00
13246 13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement Autres subventions invest, non transf.	00,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	00,0	0,00
2012(1007)	SAR SO RE MOSE COST COST 1985		* .
27	Autres immobilisations financières	17	5.
275	Dépôts et caufonnements versés	300 000,00	300,000,00
	es propres internes de l'année (b) (4)	5 768 278,99	5 768 278,99
15	Provisions pour risques et charges		r.
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'éludes	215 000.00	215 000.00
28033	Frais d'insertion	0.00	2.00
280422	Privé - Bátiments et installations	452 000 00	452 000.00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	175 000,00	175 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	60 000,00	60 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000,00	20 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	90 000,00	90,000,00
281321	Immeubles de rapport	0.00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	60 000,00	60 000,00
281351	Bătiments publics	1 000,00	1 000,00
28152 281568	Installations de voirie	1 000,00	1 000,00
281571	Autre matériel, outillage incendie	32 000,00 3 000.00	32 000,00
2815731	Matériel ferroviaire Matériel roulant	0.00	3 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0.00
281578	Autre matériel technique	20 000.00	20 000.00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	13 000 00	13 000 00
28181	Installations générales, aménagt divers	0.00	0,00
281828	Autres matériels de transport	173 000,00	173 000,00
281838	Autre matériel informatique	268 000,00	268 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	85 000,00	85 000,00
28188	Autres immo, corporelles	432 000,00	432 000,00
29	Dépréciations des immobilisations		8
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
		0,50	0,00

5	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 286 758,99	0,00	0,00	00,0 :	8 286 758,99

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II .	4 382 339,40
Ressources propres disponibles	IV	8 286 758.99
Solde	V = (V - H/8)	3 904 419,59

La couverture des dépenses par des ressources propres est respectée.